

Edito

Nous sommes aujourd'hui à mi-mandat, et comme vous pourrez le constater dans ces pages, beaucoup de projets ont été lancés. La première partie de notre mandat a été occupée par les études des projets sur lesquels nous étions engagés. Vient désormais le temps de la réalisation :

Pour maintenir la vie au village :

- ✓ L'école avec trois classes permet que tous les enfants s'y trouvent bien. Il convient cependant de rester vigilants et de consolider notre acquis. Pour cela, la participation remarquable des parents reste primordiale.
- ✓ Permettre aux habitants de s'installer sur la commune à des prix abordables : le lotissement du Pas et un 3^{ème} bâtiment en accession à la propriété sont en cours.
- ✓ La Maison des Associations va enfin voir le jour offrant un lieu de rencontre convivial.
- ✓ Notre personnel technique s'installe dans les locaux de l'ancienne caserne.
- ✓ Suite à de nombreuses remarques sur la vitesse de la circulation, nous continuons la mise en sécurité des secteurs les plus stratégiques.

Sur le maintien de notre outil touristique :

- ✓ L'aménagement de la cascade d'Ardent et la salle hors-sac aux Lindarets devraient voir le jour en 2018.
- ✓ Nos espaces naturels sont à entretenir et des opérations ont déjà été menées (Coutis, Ardent, le Chesnay), d'autres sont à venir.
- ✓ Le développement d'Ardent est également à l'étude : sur une trentaine de propriétaires, 27 ont donné leur accord pour le remboursement. Le but est de proposer un projet raisonnable d'habitations sur ce site idéalement situé près de notre domaine skiable.
- ✓ Enfin les projets avec la Serma de deux télésièges remontant l'Abriocotine pour rejoindre la crête de Grand Conche sont bien avancés et programmés pour 2019.

Comme vous le voyez, il y a encore bien du travail ! En attendant, avec l'arrivée du printemps, tous à vos jardins ! Car n'oubliez pas que l'entretien de notre commune est avant tout l'affaire de chacun d'entre nous...

Le Maire, Georges Lagrange

Les variations du niveau des eaux du lac

Le niveau des eaux du lac s'avère de plus en plus fluctuant. Mais pourquoi les eaux sont-elles si basses ces derniers mois ? Il faut d'abord incriminer la sécheresse du dernier semestre avec une pluviométrie limitée aussi bien à l'automne que cet hiver (sécheresse record de décembre 2016 selon MétéoSuisse), alors que le printemps ne semble pas prêt à combler le retard. Les quantités de pluie sont restées déficitaires toute la période.

Il y a aussi de nouvelles fuites qui se sont formées ces dernières années. Il est possible que les crues du printemps 2015, avec des mouvements d'eau très importants dans le lac, aient modifié le fond du lac, créant de nouvelles fissures. Sur ce point, des études vont être menées (voir ci-dessous).

Certains évoquent aussi le pompage réalisé par la SERMA pour la production de neige de culture. Comme l'explique Jean-Claude Morand, chargé à la SERMA de la neige de culture, les chiffres démentent cette théorie.

Quelle quantité d'eau êtes-vous autorisés à pomper ?

Par arrêté préfectoral, nous avons une autorisation de prélèvement de 120 000m³ par an. Ces quantités sont relevées par des compteurs. Pour 2016, nous n'avons pris que 100 850 m³. Si on prélevait en une seule fois les 120 000m³ autorisés, le niveau du lac baisserait de 30 centimètres environ. Ce qui n'arrive jamais car nos besoins s'étalent sur la saison, notamment à l'automne et nos prélèvements sont compensés par les précipitations.

Et pour cet hiver, vous savez combien vous avez prélevé d'eau ?

On a commencé à pomper le 24 novembre 2016 alors que le lac était plein et nous avons arrêté le 9 janvier 2017 avec un total de prélèvement au compteur de 110 792 m³ d'eau. Nous avons arrêté car réglementairement, nous ne pouvons plus prendre d'eau quand le lac est sous la côte des 2 mètres, ce qui était le cas le 9 janvier. Avec le début de la fonte des neiges qui a été très précoce cet hiver, le niveau d'eau a commencé à remonter le 17 février. Pourtant entre le 9 janvier et le 17 février, le lac a continué à baisser de 1,45 mètre alors que nous n'avons plus rien prélevé ; c'est donc la preuve qu'il y a des fuites...

Cela a-t-il suffi à la production de neige de culture ?

On s'en sort bien ! Le cumul de neige naturelle cet hiver a été de 4 mètres, plus ou moins la moitié de la quantité habituelle. Heureusement, il y a la neige de culture ! Depuis plusieurs années, et pour des raisons écologiques et économiques, nous sommes bien conscients qu'il faut gérer au mieux la ressource (l'eau) et l'énergie (l'électricité) qui sert à produire. C'est une gestion rigoureuse qui nous a permis d'ouvrir toutes nos pistes cet hiver et de redescendre à skis au pied d'Ardent (comme au pied des Prodains) jusqu'à la mi-avril. Cela n'aurait pas été possible il y a encore quelques années sans le réseau d'enneigeurs existant aujourd'hui.

Le rôle du lac

Pour que le lac joue son rôle de régulateur de la montée des eaux (afin d'éviter des crues dévastatrices), il est important d'y engager certains travaux comme le dragage des apports alluviaux, l'envasement, la perte de profondeur et les sécheresses répétées, autant de facteurs à l'origine des variations importantes du niveau de l'eau, constatées ces dernières années. La société Hydrétude vient d'être mandatée par la municipalité pour mener une étude sur cette question et sur la conduite des travaux qui s'avèreront nécessaires.

Des fuites importantes dans le lac sont également suspectées mais leur détection reste difficile sans prévoir d'importants travaux.

L'amicale de pêche de Montriond

Les actions menées au lac par l'Amicale de pêche concernent d'abord l'empoissonnement. A la fermeture de la pêche l'automne dernier, près de 400 kg de poisson ont été déversés, des spécimens de 25 à 30 centimètres, assez gros pour qu'ils se nourrissent des alevins de perches, une espèce invasive parce qu'elle est volontiers carnivore, consommant les œufs et alevins d'autres poissons, dont les truites. Pour les concours comme celui de juillet, l'amicale apporte sa contribution sous forme de truites à la maille (suffisamment grosses pour être conservées et consommées). Toutes les 3 semaines environ en périodes de pêche, l'Association Pêche et Pisciculture Chablais Genevois (AAPMA) fait aussi des lâchers de truites. Pourtant, le président de l'amicale de pêche de Montriond reste pessimiste quant à l'avenir. Maurice

Guigie craint justement que ces lâchers ne soient plus autorisés : « Déjà, nous ne pouvons plus pratiquer l'alevinage (lâcher d'alevins) car la réglementation européenne nous l'interdit. Pour 2018, il est question que tous les lâchers de poissons, gros et petits soient interdits dans les cours d'eau et rivières et j'ai bien peur que cette interdiction concerne aussi les lacs de montagne comme le nôtre. La prolifération d'algues est aussi une menace : à l'hiver, leur décomposition consomme l'oxygène de l'eau, indispensable à la survie des poissons. Le réchauffement fait prospérer ces végétaux qui asphyxient toute la vie halieutique. Sans compter que cette année, ces herbes ont empêché les truites de remonter aux Albertans pour frayer ; donc la régénération naturelle de l'espèce est compromise... »

Initiation à la pêche des scolaires

Les pêcheurs de l'association de Montriond encadrent les écoliers pour une séance de découverte de la pêche dans la baignade. Celle-ci aura lieu cette année le 10 juin prochain.



Concours de pêche

Organisé par l'association de pêche, il aura lieu cette année le 23 juillet. A l'occasion, 350 kg de truites seront lâchés. Après la pêche du matin, un jambon à la broche réunira vers 13h tous les pêcheurs et le public qui est aussi invité à partager ce déjeuner festif.

Le budget 2017

Comme pour les précédents budgets de ce mandat, le budget 2017 reflète particulièrement la volonté d'investissement de la municipalité pour améliorer les conditions de vie de ses habitants, favoriser l'installation de nouvelles familles, mettre en valeur ses atouts touristiques et encourager la vie associative et locale.

Cette année encore, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition pour 2017, toujours dans la volonté de maîtriser les finances locales, avec l'opportunité de pouvoir bénéficier de la redevance d'affermage du domaine skiable, redevance qui permet de financer bon nombre des actions touristiques.

Quelques points de repères

IMPÔTS ET TAXES

Pas d'augmentation des taux d'imposition pour 2017!

ENDETEMENT COMMUNAL

Les projets exposés dans ces pages sont menés avec pour objectif de conserver un équilibre budgétaire, sans engager la commune dans de nouvelles dettes.

- Au début du mandat (mars 2014), l'endettement de notre commune était de 3 032 810 €
- Aujourd'hui (mai 2017), cet endettement est de l'ordre de 2 578 699 € et devrait se maintenir à ce niveau jusqu'à la fin du mandat.

En effet, les aides de l'État étant de plus en plus restreintes, nous avons pris comme objectif d'autofinancer ces réalisations.

Pour la seconde partie de ce mandat, il conviendra non seulement de mener à bien ces opérations, mais également de lancer une étude pour conforter notre réseau d'eau (bien que cette compétence sera bientôt celle de la CCHC) et de réfléchir à l'évolution de notre centre-village.

DOMAINE SKIABLE

La redevance

de la SERMA évolue !

- Recettes 2017 estimées à 1 220 000€

Pour mémoire : le prévisionnel au budget 2016 était de 1 211 000€ et le réalisé a été de 1 347 670€. La prévision pour 2017 reste prudente car il sera sans doute difficile d'avoir la même « bonne surprise » en fin d'exercice, compte-tenu des conditions d'enneigement de cet hiver.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Vers un transfert des compétences à la CCHC !

La réforme territoriale se poursuit et de nouvelles compétences seront transférées prochainement à la CCHC (voir page 7). Parmi celles-ci, l'eau et l'assainissement devraient être transférées à l'horizon 2018. Rappelons que l'assainissement est actuellement géré par le SIVOM de la Vallée d'Aulps et que l'eau potable est gérée par les communes. Pour Montriond, la gestion du réseau d'eau sur le territoire communal sera donc assuré par l'intercommunalité. Le budget dédié à ce service sera de ce fait clôturé. Depuis de longues années, les investissements de ce budget ont été financés par le budget principal, et donc par les impôts. Décision fut prise de reverser l'excédent du budget Eau (300 000€) au budget principal, afin de rééquilibrer nos finances. Pour info, les travaux d'eau pour 2017 concernent la route de la Dranse et les travaux au Pas en vue de la réalisation de l'AFU.

FISCALITE

La FPU :

Fiscalité Professionnelle Unique, c'est parti en 2017!

A compter de cette année, les professionnels assujettis à la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) verseront leur contribution directement à la Communauté de Communes du Haut-Chablais (CCHC), et non plus à la commune.

Le taux d'imposition sera alors lissé sur l'ensemble du territoire de la CCHC (15 communes).

En contrepartie de cette perte de revenus, les communes vont transférer des charges, notamment celles liées au tourisme.

Pour Montriond, il s'agit de la subvention annuelle versée à l'Office du Tourisme de la Vallée d'Aulps (OTVA) désormais versée par la CCHC. Comme il y a une disparité entre la FPU et la subvention à l'OTVA, une dotation de compensation sera attribuée par la CCHC à la commune, pour combler l'écart entre recettes et dépenses.

Maison des Associations : 1 400 000 €

Ce projet, « dans les tiroirs » depuis plusieurs années, va enfin se réaliser en 2017.

Ancienne caserne des pompiers : 440 000 €

Voir ci-contre.

Carrefour de La Ranche : 245 000 €

Création d'un giratoire entre la route du lac, la route de Ranche et la Vieille route.

AFU du Pas : 278 000 €

Acquisition de terrains par la commune, en vu de la création d'un AFU (association foncière urbaine) au Pas.

Cascade d'Ardent : 900 000 €

Phase d'étude en 2017, travaux d'aménagement en 2018.

Provision***Salle hors-sacs : 900 000 €**

Phase d'étude en 2017, travaux de construction sur 2018/2019.

Provision*

*Une provision est une somme inscrite dans les comptes, pour un projet futur mais cette ligne budgétaire ne sera pas forcément dépensée totalement cette année. Pour la cascade et la salle hors-sacs, le coût comprend à la fois l'étude (2017) et une partie de la réalisation (2018).

Travaux Route de la Dranse : 50 000 €

Travaux d'urgence sur le réseau d'eau déjà réalisés par le service technique suite aux canalisations endommagées à cause de la vague de froid du mois de janvier dernier.

Garage couvert : 180 000 €

Suite à l'acquisition en 2015 d'une nouvelle dameuse pour tracer les pistes de fond au lac, le hangar destiné à l'abriter est devenu trop exigu. En projet, la construction d'un nouvel abri aux Albertants.

**De nouveaux locaux pour les services techniques****Reconversion de la caserne**

Le rapprochement des centres de secours de Morzine et de Montriond a entraîné la fermeture de la caserne de notre commune, située route du Lac. Déjà propriétaire du terrain, la commune s'est portée acquéreur du bâtiment pour un montant de 440 000€. Ces locaux sont destinés aux services techniques, en remplacement de ceux du Béveret et de la Côte du P'nôt.

De construction récente (2006), mais aussi plus grand et plus fonctionnel, le bâtiment peut accueillir l'ensemble des véhicules et du matériel. La remise des clefs, en présence des représentants du SDIS et des élus, a eu lieu le 31 mars dernier. Les garages de la Côte du P'nôt vont être vendus afin de contribuer au financement de ces locaux ; une réflexion est en cours pour le devenir du bâtiment du Béveret. Dans la caserne, le rez-de-chaussée est consacré aux véhicules et au matériel ; il restera à déterminer à quoi seront affectées les salles de réunions et les chambres du premier étage.

Mieux adaptés aux besoins techniques

Le déménagement du matériel a commencé début avril. Comme l'explique Sébastien LAVAUDEN, ces locaux sont plus fonctionnels, plus vastes et mieux adaptés aux besoins : « Déjà, l'accès est moins dangereux que dans la Côte du P'nôt où il était quelquefois difficile de manœuvrer avec les engins, compte-tenu de la circulation et des virages... Nous avons 4 gros engins et des voitures à stationner, ce qui nécessite de l'espace, sans oublier tout le matériel électrique, de menuiserie, du service des eaux, des espaces verts, du déneigement... Le personnel bénéficiera aussi de vestiaires aux normes, de bureaux et d'une cuisine équipée pour ceux qui mangent sur place. Outre le fait de regrouper sur un même site tout le matériel, ce qui est déjà un gros avantage, la situation de ce nouveau local est également idéal, à mi-distance entre le village et le lac. »

**Travaux au Pas : 210 000 €**

Viabilisation des terrains dans le cadre du projet d'AFU en cours.

Nouveau tracteur polyvalent : 70 000 €

Afin d'utiliser au mieux le matériel des services techniques, en été comme en hiver, il s'agit de l'acquisition d'un engin plus polyvalent, pouvant assurer la tonte au lac en période estivale, ainsi que le déneigement des trottoirs l'hiver.

Travaux 2017/2018

Route du Pas

Ces travaux concernent l'enfouissement de réseaux secs (téléphone, basse tension, éclairage public...), ainsi que l'alimentation en moyenne tension de la future AFU du Pas.

Les eaux pluviales ainsi que l'alimentation en eau potable vont être également concernées par ce chantier.

Durée des travaux : de mai à octobre.

Salle hors-sacs

Imaginée sur le secteur des Lindarets (plateforme stratégique des Portes du Soleil) afin de matérialiser la présence de la commune sur ses pistes, cette salle hors-sacs répond également à la demande des groupes (notamment les classes de neige hébergées dans nos centres de vacances) pour offrir un abri aux skieurs.

Outre la salle pouvant abriter de 100 à 150 personnes, un point de vente à apporter est prévu dans le même bâtiment. Il sera concédé par Délégation de Service Public à un gérant qui aura aussi à charge d'assurer l'entretien de la salle hors sacs et des sanitaires. Le permis de construire devrait être déposé fin 2017 pour des travaux à lancer en 2018.

Travaux de réhabilitation des espaces naturels

Ce printemps, des travaux d'entretien ont débuté sur le secteur de Zaulay-Gaillardet. En 2018 d'autres travaux sont programmés au Dravachet-le-Lavanchy. Les zones d'Ardent et du Chesnay seront entretenues par l'alpagiste Didier Cottet-Dumoulin avec ses vaches et, pour les parties les plus raides, par Jean-Luc Grange qui s'en chargera avec ses moutons.

Ces différentes actions sont rendues possible grâce à l'accord des propriétaires sans qui rien ne serait possible et grâce à la Société d'Économie Alpestre qui finance les

deux tiers du projet et se charge de la conduite des chantiers. Il nous appartient de lutter contre l'envahissement de la forêt. Jadis, nos anciens fauchaient les prés et faisaient pâturer leurs bêtes, maintenant naturellement ces espaces. Aujourd'hui, en accord avec les alpagistes, nous devons pourvoir à ce travail. Beaucoup de particuliers l'ont compris et nous aident dans cette démarche. Dans notre vallée, des jeunes s'intéressent à recréer ce type d'activité et, dans la mesure du possible, nous tenterons de les accompagner si nécessaire.

AFU du Pas

Toujours dans l'objectif de maintenir la population sur la commune et d'offrir des solutions de logement pour tous, la municipalité a engagé un programme de lotissement sur le secteur du Pas. Cette opération foncière sera sensiblement la même que celle menée au début du mandat sur l'Afu de Sous les Buissons (Les Granges).

Le projet comprend 25 lots à construire d'une surface de 500 à 600m² chacun. Cinq de ces lots vont revenir à la commune qui les mettra en vente à l'automne. Avec un prix inférieur à ceux du marché, ces terrains sont prioritairement destinés aux familles qui veulent s'installer durablement avec, comme pour la précédente AFU, des conditions de non revente avant un certain délai afin de ne pas encourager la spéculation et conserver ces espaces pour de l'habitat permanent.

Début des travaux de viabilisation prévus ce printemps.



Renforcement des berges

Une étude pour le renforcement des berges et la réfection de la Route de La Dranse est en cours ; les travaux étant prévus pour 2019.

Menée par la société Hydrétude, cette étude a abouti à de nombreuses simulations d'aménagement, avec pour base de débit la crue du printemps 2015 qui avait causé de gros dégâts.

D'importants travaux sont donc à prévoir pour remettre en état ces berges mais aussi les réseaux et la chaussée, tout en préservant le milieu halieutique et les riverains. Pour ce faire, des interventions au lac sont à prévoir pour renforcer son rôle de régulateur (voir page 1).



Circulation et prévention

Carrefour de La Ranche

Le giratoire provisoire va céder la place à un aménagement permanent reprenant les mêmes conditions de circulation que celles de l'expérimentation. Les travaux commencés en fin d'hiver, seront achevés avant la saison estivale.

Le plateforme de La Glière

Réalisation d'un ralentisseur au niveau du pont du Béveret à l'automne 2017.

Essai de chicanes

Cet été, la pose de chicanes est prévue sur la Vieille Route afin de réduire la vitesse. Des essais de ralentissement seront également mis en place ultérieurement sur la route du Crêt.



Maison des Associations

Cette salle, prévue sur la dalle au-dessus du parking, est un projet porté depuis de longues années par la municipalité. Le permis de construire a été délivré au printemps dernier, pour un début des travaux prévu courant 2017.

Ce projet, né au cours du précédent mandat, a pris du retard en raison des délais nécessaires à régler les problèmes de malfaçons du parking. Cette maison sera adossée à l'actuelle cage d'ascenseur d'accès au parking souterrain.

Dessinée par le cabinet d'architectes Delerce de Seytroux, elle comprendra au rez-de-chaussée, deux salles (de 95m² et 45m²) destinées aux réunions et animations, un hall d'accueil, un bureau, des sanitaires et des espaces de rangement. Au premier étage, un appartement sera destiné à la paroisse pour héberger ponctuellement des prêtres. Cette réalisation a pour but de libérer l'ancien presbytère (où le Diocèse bénéficiait d'un logement) et la salle paroissiale dédiée aux associations. Début des travaux en 2017.



Un nouveau bâtiment près du groupe scolaire

Le chantier a débuté à l'été dernier pour la construction d'un 3^{ème} bâtiment de logements. Les deux premiers étaient destinés à du locatif social, celui-ci est réalisé par la société coopérative Idéis pour de l'accession à la propriété. Précisons que cette société a été créée en 2007 pour succéder à l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie (anciennement OPAC de la Haute-Savoie) dans son activité de promotion immobilière.

Le programme comprend 9 logements du T3 au T4 qui seront commercialisés par Idéis selon les conditions de ressources comme pour tous logements aidés. Il s'agit une nouvelle fois de logements destinés à de l'habitat permanent (notamment des familles avec enfants à scolariser à l'école du village). Des clauses de non revente de 10 ans sont prévus pour ne pas transformer ces logements en résidences secondaires. Si la construction se poursuit conformément au planning prévu, la commercialisation est en bonne voie puisque les 9 logements sont en passe de trouver acquéreurs.

MSAP c'est quoi?

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) délivrent une offre de services de proximité pour tous les publics et en un lieu unique. Les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs formalités de la vie quotidienne relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les MSAP articulent présence humaine et outils numériques.

Quels services?

Les informations délivrées peuvent concerner les aides et prestations sociales, l'emploi, l'insertion, la retraite, l'énergie, la prévention santé, l'accès aux droits, la mobilité, la vie associative...

Les MSAP sont animées par des agents formés par les opérateurs partenaires ; ils délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- ✓ Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...
- ✓ Aide à l'utilisation des services en ligne : télédéclaration, inscription et mise à

jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...

- ✓ Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, ...
- ✓ Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la MSAP, entretien à distance en téléconférences...

Quels services à la MSAP du Haut-Chablais?

La MSAP du Haut-Chablais est mise en place par la CCHC avec comme partenaires, Pôle-Emploi et la CAF. Outre ces deux organismes, d'autres prestataires viendront y tenir des permanences : les caisses de retraite, la MSA pour les agriculteurs, la Mission Locale du Chablais... Elle sera aussi le siège du Point Accueil Saisonniers (avec la cellule logements).

Pour quand?

Le dossier de labellisation est actuellement en cours auprès des services de l'État. Hormis un contretemps, la MSAP devrait ouvrir en octobre, dans les locaux près du bureau touristique de Montriond (Immeuble le Chérvaux, ex-cabinet médical).

Connaissez-vous la bibliothèque?



Oui, il y a bien une bibliothèque à Montriond !

Elle est même gratuite et ouverte tous les lundis de 16h à 18h, même durant les vacances scolaires, même l'été ! Chacun peut venir, à la salle paroissiale, près de la mairie.

Pour les tout-petits, il y a de quoi leur donner le goût de la lecture.

Pour les plus grands, on y trouve toutes sortes

de livres : romans (classiques, terroir, historiques,...), policiers, des BD pour tous les âges, des guides touristiques, des livres sur la géographie, les sciences... Ce large choix est renouvelé plusieurs fois par an grâce aux commandes avec Savoie Biblio, la Bibliothèque Départementale et bien sûr, aux acquisitions réalisées sur les fonds propres de la bibliothèque.

Elle est tenue par la responsable Annick Burnoud qui assure les permanences du lundi. Elle est aidée par une bénévole, Marie Pierre Lavanchy qui reçoit les scolaires le mardi matin. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Venez nous rejoindre !



Le Réseau des Bibliothèques du Haut-Chablais

C'est un réseau qui regroupe les bibliothèques de La Baume, Bellevaux, Le Biot, la Côte d'Arbroz, les Gets, Lullin, Morzine, Reyvroz, Saint-Jean-d'Aulps, Seytroux, La Vernaz et bien sûr Montriond. Riche de ces 12 structures animées par une trentaine de bibliothécaires salariés et bénévoles, les bibliothèques mettent à disposition des lecteurs de toute la vallée tous leurs fonds de livres et documents. Via le réseau, la bibliothèque de Montriond a été informatisée et tous les documents ont été répertoriés numériquement pour faciliter le prêt et pouvoir les échanger avec les autres bibliothèques. C'est aussi un fonctionnement plus moderne qui permet une meilleure connaissance de l'activité (lecteurs, ouvrages...).

Grâce à une carte unique, les utilisateurs peuvent :



- ✓ emprunter les documents qui les intéressent dans le catalogue commun, dans le catalogue commun,
- ✓ réserver en ligne, suivre et prolonger les prêts et enregistrés sur le compte du lecteur,
- ✓ être informé des animations et événements culturels du territoire,
- ✓ avoir accès à un service de ressources numériques proposé par Savoie-Biblio : presse en ligne, vidéo à la demande, autoformation...

Pour se procurer une carte, il suffit de s'adresser à la bibliothèque.

Infos : www.bibliotheques.hautchablais.fr

Valérie Quoex, nouvelle adjointe

Jusqu'alors 1^{ère} adjointe, Annie Favre a choisi de démissionner pour convenance personnelle le 10 février dernier. Suite à son départ du conseil, le maire a proposé que les adjoints en place avancement d'un rang et qu'un nouvel adjoint soit nommé. La candidature de Valérie Quoex a été retenue avec onze voix pour et une abstention. Alain Braize est donc devenu 1^{er} adjoint, Michel Muffat (La Glière) : 2^{ème} adjoint, Michel Muffat (La Ranche) : 3^{ème} adjoint et Valérie Quoex : 4^{ème} adjointe. Dans les diverses commissions communales, Valérie Quoex est devenue membre du CCAS, des affaires sociales, des affaires scolaires et du tourisme.



Les aînés

Concernant les aînés (CCAS), la prochaine sortie est prévue début juin à Annecy et ses alentours (visite du Château de Menthon Saint-Bernard). Ensuite, un repas sera organisé vers la mi-septembre; si rien n'est encore arrêté définitivement, le CCAS réfléchit à l'organiser en semaine, dans la salle du Domaine du Baron pour faire bénéficier les anciens de cet équipement communal.

L'école

Certaines modifications sont prévues prochainement.

D'abord pour les repas de la cantine qui sont livrés par la cuisine centrale de Morzine. Celle-ci doit se mettre aux normes pour la livraison des repas qui passe d'une liaison chaude à une liaison froide, ce qui implique de nouveaux équipements au réfectoire de Montriond pour réchauffer les repas. Ce changement sera effectif dès la rentrée 2017.

Les autres travaux en projet concernent l'accessibilité de la cantine aux personnes à mobilité réduite et la réfection de la cour de récréation.

Un berger dans mon école

Dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du Roc d'Enfer, la Communauté de Communes du Haut-Chablais a lancé une action pédagogique d'éducation à l'environnement pour les écoles élémentaires du CP au CM2 intitulée « Un Berger dans mon école ». Cette opération est menée en collaboration avec la Société d'Économie Alpestre de Haute-Savoie et financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le but de sensibiliser les publics scolaires à l'agriculture de montagne. Dix classes du territoire vont bénéficier gratuitement d'une intervention en classe avec un berger alpagiste. Une journée de mutualisation est prévue le 30 mai au Domaine du Baron avec toutes les classes participantes pour mettre en commun les travaux réalisés en classe et les valoriser à travers d'ateliers. Ces classes sont celles de Saint-Jean d'Aulps, Seytroux, Essert-Romand, La Vernaz, Vailly, Lullin, Cranves-Sales et La Forclaz, soit 270 écoliers de primaire. Les écoliers de Montriond sont invités à cette journée et pourront participer au spectacle et découvrir l'ensemble des travaux menés par les autres classes sur la thématique de l'agriculture de montagne. Une belle action car les enfants doivent se réapproprier leur territoire et les savoir-faire qui y sont liés, pour qu'ils soient conscients de la richesse de leur vallée et de l'importance du travail des agriculteurs.



Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps

Du nouveau à l'OTVA

L'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps a une nouvelle présidente : Annick Burnoud a pris la suite de Cyrille Gallay, président depuis deux ans et demi. Elle sera assistée d'une vice-présidente, Catherine Sophie Boire-Varlet (Saint-Jean d'Aulps). Ces élections avaient pour but de se mettre en conformité avec la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite Loi NOTRe), la réforme territoriale qui a induit le transfert de compétences à la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dont celle du tourisme. Rappelons les faits : si Les Gets, Avoriaz et Morzine ont pu conserver leur office de tourisme en raison de leur classement en station de tourisme (effectif ou en cours), il en allait différemment pour les 9 autres communes. Celles-ci étaient déjà réunies au sein de l'OTVA, composé et financé directement par les communes, celles de Saint-Jean d'Aulps, Montriond et les 7 autres fédérées dans le Syndicat Intercommunal Touristique des Hauts de Dranse. Pour aborder cette réforme, la structure avait déjà été modifiée sous forme d'Épic depuis le 6 septembre 2016 avec une marque «OT de la Vallée d'Aulps», un périmètre inchangé, s'appuyant sur deux collèges. Le premier, celui des élus est composé de 11 membres avec, pour Montriond Georges Lagrange et Sylvie Thiollay représenteront la commune. L'autre collègue est celui des socioprofessionnels, formé de 10 membres afin de toujours laisser la majorité aux élus qui, via la CCHC, finance désormais l'OTVA. Ce collègue est composé de Marie-Thérèse Baud et Annick Burnoud (loueurs de meublés), Alain Damougeot, William Jacques-Sermet et Cyrille Galay (commerçants), Christian Vigezzi (directeur Roc d'Enfer), Samuel Bailly (centre équestre), Jean-Marc Dubois (ESF Montriond), Monique Seguin (hôtelière) et Christelle Mudry (centres de vacances). L'OTVA compte 6 salariés à l'année, et 4 saisonniers hiver et été.



Les actions de l'OTVA

En 2016 déjà, une nouvelle brochure et la refonte du site Internet avaient permis de moderniser la promotion. Collaborant étroitement avec les Portes du Soleil, l'OTVA a mis sur les rails pour cet été une offre de circuits trail, a

développé avec la CCHC un circuit « Route Terroir et Savoir-Faire » avec les agriculteurs de la vallée et travaille sur le projet de vélos électriques en location pour l'été 2019.

Accueil, promotion, animation sont les trois principales missions de l'OTVA. La gestion de la taxe de séjour ainsi que la centrale de disponibilités sont également des missions importantes de l'office. Les associations de la commune ne doivent pas hésiter à faire appel à ses services pour assurer la bonne promotion et les épauler dans leurs futurs rendez-vous.

Pour plus d'informations : www.valleedaulps.com ou venir nous rencontrer dans nos différents bureaux d'accueil.

« Route Terroir et Savoir-Faire » un circuit pour cet été

Ce circuit est porté et développé par la Communauté de Communes du Haut-Chablais en concertation avec les producteurs du territoire. Son objectif global est de promouvoir les activités liées à la gastronomie et l'artisanat du Haut-Chablais dans leur diversité, tant en terme d'agriculture, de métiers de la pêche, d'artisanat et de restauration.

Le circuit s'adresse aussi bien aux touristes de passage qu'aux habitants du pays puisqu'il reste effectif toute l'année, sous réserve des périodes de production. Il pourra également intéresser les groupes, scolaires ou autres.

C'est un réseau de partenaires réunis autour de la production locale, permettant de découvrir l'ensemble des savoir-faire et produits locaux



sous la marque commerciale « **Route Terroir et Savoir-Faire du Haut-Chablais** ». Chaque adhérent sera identifié par le logo (autocollant), une signalétique commune sous forme d'enseigne et de signalétique directionnelle ainsi qu'une brochure éditée chaque année et diffusée par les membres du réseau et les offices de tourisme du territoire.

Soulignons aussi qu'un point de vente collectif a été créé en mars dernier au chalet du Jotty, à côté des Gorges du Pont du Diable. Il est ouvert actuellement 2 jours par semaine : le vendredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 18h, tenu par les producteurs eux-mêmes.

Les agriculteurs (producteurs laitiers, pisciculteurs, viande,...), artisans, restaurateurs et tables d'hôtes intéressés peuvent s'informer à la CCHC (**Sandra Lardy** - Tél. 06 23 78 61 29).

Transfert de compétences

Troisième et dernier volet de la Réforme territoriale, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite Loi NOTRe) a été promulguée le 7 août 2015. Cette réforme se poursuit avec le transfert de compétences jusqu'ici du ressort des communes, et qui passent progressivement dans le giron de la Communauté de Communes du Haut-Chablais. Ces changements ont forcément des impacts sur les finances communales.

Au 1^{er} janvier 2017

Certaines compétences ont été transférées à la CCHC

TOURISME

L'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps s'appuie désormais sur un EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial), financé directement par la CCHC, en lieu et place des communes (Voir ci-dessus).

ZAE

Ce transfert concerne l'ensemble des Zones d'Activités Economiques dont celle du Bochart (Morzine), du Vernay-Bron (Saint-Jean d'Aulps), La Vignette (Le Biot)...

Et pour 2018 ?

D'autres compétences seront obligatoirement transférées l'année prochaine.

GEMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) deviendra une compétence obligatoire de la CCHC. Cela concerne l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, des lacs de montagne, la défense contre les inondations avec la protection des sites (merlons de protection, enrochement, digues, berges,...), des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Attention ! La gestion des berges et des cours d'eau transférée à la CCHC ne concernera que les parties communales. Les riverains auront toujours obligation d'entretenir berges et lits de rivières en bordure de leur propriété, conformément au Code de l'Environnement.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Les compétences eau et assainissement seront exercées à titre obligatoire par les communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020. La CCHC a souhaité, en accord avec les communes et le SIVOM de la Vallée d'Aulps, étudier dès

maintenant le transfert de ces deux compétences en une seule fois, afin de faciliter la passation des charges ainsi que la facturation aux usagers. L'étude en cours précisera donc les conditions techniques et financières de ces transferts qui pourraient être effectif en 2018. Ce transfert concerne les réseaux humides (eau potable, pluviales et eaux usées), les réservoirs et captages, la distribution de l'eau potable et la facturation aux usagers. Après ce transfert, tous les habitants des 15 communes paieront le même prix de l'eau et de l'assainissement. Un très gros dossier aussi bien techniquement que financièrement.

RAPPEL

En 2016, la CCHC a pris la compétence urbanisme et a lancé l'élaboration d'un PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat). A terme, ce PLUi se substituera aux PLU communaux. Un point sur l'avancée des travaux sera fait dans le prochain bulletin. Mais en attendant, chacun peut s'informer sur l'avancée de ce dossier sur le site Internet de la CCHC

www.cc-hautchablais.fr, rubrique Urbanisme. Un registre de remarques est également à disposition du public en mairie.

Eddy Bouvet

« J'évolue cette saison en dernière année de la catégorie Junior au sein de l'**Equipe de France Jeune de ski alpinisme**. Je prends toujours énormément de plaisir dans ce sport et j'ai la chance cette saison d'avoir le niveau pour courir sur les compétitions internationales, qui furent pour moi l'occasion de me forger une grande expérience en tant que jeune athlète.

Le ski alpinisme ou ski de randonnée, est pour moi une des meilleures façon de m'évader, de découvrir de nouveaux paysages dans différents pays grâce aux épreuves de Coupe du monde.

Pour évoluer dans ce sport et avancer de la meilleure des façons, je tiens à remercier Fischer Sport qui me donne tout son soutien au niveau matériel. Je suis également très soutenu par mon village natal de Montriond et par mes proches, avec encore l'hôtel Le Sporting et YBViande qui m'aident financièrement.

Pour cet hiver, mes deux meilleurs souvenirs sont d'abord mon **premier podium en coupe du monde** (2^{ème} au sprint) et la Pierra Menta jeune qui fut pleine de mésaventures mais où notre équipe arrive tout de même à accrocher un beau podium.»

PALMARES 2016/2017

- Champion de France de sprint
- Champion de France par équipe
- Vice-champion de France individuel
- 3^{ème} à la Pierra Menta jeune



Coupe du Monde Andorre

- 4^{ème} en individuel
- 9^{ème} à la course verticale (vertical race)

Coupe du monde Cambre d'Aze (France)

- 11^{ème} en individuel
- 2^{ème} au sprint

Championnat du monde

- 8^{ème} en individuel
- 4^{ème} au sprint
- 13^{ème} à la vertical race

Coupe du monde Prato Nevoso (Italie)

- 7^{ème} en individuel
- 4^{ème} au sprint

Coupe du monde Val d'aran (Espagne)

- 6^{ème} en individuel
- 11^{ème} à la vertical race

Classement général : 5^{ème} à l'overall sur toute la saison de coupe du monde

Naissances

Le 5 novembre 2016 : Côme, Hervé, Daniel POURNY, fils de Raphaël POURNY et Véronique FAURE,

Le 5 mars 2017 : Ambre, Anaë ALLOUCHE, fille de Bastien ALLOUCHE et Coraline GINOUVÈS

Etat Civil

Décès

Le 30 décembre 2016 : Carmen MIRALLES AMATE - 78 ans
 Le 18 février 2017 : Jean-Claude Maurice PREMAT - 69 ans
 Le 18 février 2017 : Georges, Marius, Fernand PERISSIER - 71 ans
 Le 17 mars 2017 : Thérèse LANVERS - 78 ans

Agenda de l'été

Samedi 20 mai :

« Ça mousse à Aulps » à l'Abbaye (rassemblement de brasseurs artisans de Haute-Savoie) et fête autour de la bière

Samedi 17 juin :

Kermesse de l'école (Place de la Mairie).

Samedi 17 et dimanche 18 juin :

La 18^{ème} Paris-Nice, cyclo sportive à Morzine

Du 14 au 18 juin :

Le Crankwork aux Gets (VTT)

Dimanche 18 juin :

La 14^{ème} Cyclo sportive du Haut-Chablais (Départ de Morzine et arrivée au Domaine du Baron à Montriond)

Les 23, 24 et 25 juin :

La Pass'Portes MTB et salon des fabricants aux Gets

Les 24 et 25 juin :

Concours de débardage aux Gets

Samedi 24 juin :

3^{ème} Trophée intercommunal de la Vallée d'Aulps (rencontre de futsal-foot en salle) à Saint-Jean d'Aulps

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet :

La 2^{ème} Spartan Race de Morzine (course à obstacles)

Du 13 au 16 juillet :

Morzine Harley Days et concert de Trust et des Blues Brothers

Du 14 au 16 juillet :

Biennale des Musiques Mécaniques aux Gets

Mercredi 26 juillet :

Soirée feu de camp et musique au Pré

Dimanche 30 juillet :

Fête du Miel et de l'Abeille à l'Abbaye d'Aulps (découverte de la ruche pédagogique, conférences et conseils pour les apiculteurs, vente de miels...)

Samedi 5 août : Les Feux du Lac à Montriond



Dimanche 6 août :

La Voughà Shi No

Dimanche 20 août :

La Foire à Tout au Biot

Dimanche 27 août : KMV de Nantaux

Du 31 août au 2 septembre :

Le 68^{ème} Rallye du Mont-Blanc Morzine

Samedi 9 et 10 septembre :

Triathlon Evergreen Endurance au Lac de Montriond.

Samedi 23 et dimanche 24 septembre :

Descente en roller des Lindarets

En vert, les rendez-vous chez nous, organisé par la Meurianne Animations et/ou sur la commune.